



Reserves Naturelles  
CATALANES



# Travaux de gestion conservatoire & génie écologique dans les réserves naturelles catalanes Projet POCTEFA RED-bio

## Cahier des charges



FONDS NATIONAL  
D'AMÉNAGEMENT  
ET DE DÉVELOPPEMENT  
DU TERRITOIRE  
Massif des Pyrénées



Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Occitanie



Cofinanciado por  
la UNIÓN EUROPEA  
Cofinancé par  
l'UNION EUROPÉENNE





# Contexte du cahier des charges

## La Fédération des réserves naturelles catalanes

L'État a délégué la gestion de 9 réserves naturelles catalanes à la Fédération des réserves naturelles catalanes (FRNC) en partenariat avec les gestionnaires à partir de 1991, afin de mettre en commun des moyens humains et techniques sur les Réserves Naturelles du département des Pyrénées-Orientales. Elle est cogestionnaire de neuf réserves naturelles : le Mas Larrieu, la forêt de la Massane, Prats-de-Mollo-la-Preste, Nohèdes,

Mantet, Jujols, la vallée d'Eyne, Py et Conat.

Les réserves naturelles nationales ont pour vocation de préserver des milieux naturels fonctionnels, écologiquement représentatifs et à forte valeur patrimoniale

Les habitats naturels constituent sur ces territoires une mosaïque très riche, s'étageant des milieux littoraux et halophiles au subalpin, sur différents substrats, pentes, expositions et différentes conditions climatiques.

Les quatre missions principales des réserves naturelles sont :

- **Connaître** : afin d'améliorer la gestion des habitats et des espèces, elles se doivent d'évaluer le statut des espèces qui la compose et l'état de ses écosystèmes ;
- **Protéger** : Afin d'en permettre la conservation, l'État a placé ces territoires sous une protection juridique forte. Elle permet d'exclure, de restreindre ou d'organiser les activités humaines qui mettent en cause le patrimoine à protéger ;
- **Gérer** : Selon la nécessité, le gestionnaire peut mener des actions de génie écologique pour restaurer les milieux et leurs espèces ou décider de ne pas intervenir afin de laisser la naturalité s'exprimer.
- **Faire découvrir** : Au travers de leurs actions d'éducation à l'environnement, elles contribuent à construire chez nos concitoyens une véritable conscience de l'environnement.

## Le projet RED-bio

Le programme RED.bio est cofinancé à 65% par l'Union européenne à travers le programme Interreg VI-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027) et par plusieurs co-financeurs dont la région Occitanie, la région aquitaine, le FNADT et la DREAL Occitanie.

Les Pyrénées constituent un extraordinaire réservoir de biodiversité, composé de nombreuses espèces et habitats naturels qui forment des écosystèmes complexes et uniques. Cette richesse biologique évolue des fonds de vallées jusqu'aux cimes, de l'Atlantique à la Méditerranée, dans des paysages d'exception qui confèrent à ce massif sa singularité.

À cette composante environnementale s'ajoute la composante socio-économique : l'élevage, l'agriculture et l'activité forestière sont de véritable marqueur de l'identité pyrénéenne et sont des activités stratégiques sur le plan économique. Elles tirent parti des ressources naturelles, tout en fournissant des services écosystémiques importants (ressources bois, animales et fourragères, diversité de paysages et de la biodiversité ...).



Les Pyrénées se sont dotées au fil du temps d'un maillage important d'espaces naturels protégés et de gestionnaires qui sont chargés de préserver cette biodiversité et de dynamiser les pratiques socio-économiques qui la favorisent. Ces acteurs coopèrent ensemble depuis 2015 dans le « Réseau des Espaces Naturels des Pyrénées »

C'est dans ce contexte que 24 entités d'Andorre, d'Espagne et de France, se sont associées pour concevoir et déployer un ensemble de solutions communes pour mieux concilier les usages socio-économiques et la préservation de la biodiversité sur 3 milieux naturels (les milieux forestiers, agro-pastoraux et tourbeux).

Les actions qui sont menées sur 3 ans (de 2024 à 2026) doivent permettre d'améliorer les connaissances sur la biodiversité et les conséquences de différentes pratiques, développer des outils communs permettant notamment de caractériser et suivre les milieux, expérimenter leur mise en œuvre sur le terrain en associant les acteurs des territoires et transférer les résultats et bonnes pratiques aux acteurs des territoires.

« RED-bio » s'inscrit dans la continuité du programme « GREEN » (2016-2019) et ancre la constitution d'un réseau opérationnel d'acteurs pyrénéens œuvrant quotidiennement à la préservation des espaces naturels du massif.

# CAHIER DES CHARGES

## Objectif

Ce cahier des charges concerne la **réalisation de travaux de génie écologique pour la conservation d'habitats naturels pastoraux (Lot 1) ou humides (Lot 2)**, d'intérêt patrimonial majeur, dans le cadre du projet POCTEFA RED-bio (EFA 088/01).

## Objets d'étude

Sont présentées ici les sites ciblés dans les RNC concernées par le projet, leur altitude et accessibilité, les principaux habitats naturels identifiés et les éventuels travaux de gestion conservatoire en cours ou à venir :

	RNC concernée	Site	Altitude	Tps accessibilité	Habitats ciblés (Corine Biotope)	Travaux de gestion 2026
<b>Lot 1</b>	<b>Eyne</b>	Els colls	2200m	30min (véhicule 4x4 à partir d'Eyne station)	5120	Ouverture lande <i>Cytisus oronomediterraneus</i> de 10ha
	<b>Mantet</b>	Vallée de l'Alemanys	1800m - 2300m	1h 30 – 2h (à pied à partir du village de Mantet)	5120	Sécurisation du parc de nuit du GP ovin et de l'abreuvement dans la soulane de l'Alemanys - Réserve naturelle de Mantet
	<b>Py</b>	Prat Solà Gros	1800m	1h (véhicule 4x4 à partir du village de Casteil)	5120	Ouverture lande <i>Cytisus oronomediterraneus</i> de 10 ha
	<b>Nohèdes</b>	Soucarrades	1700m	1h de piste et 30min à pied à partir du village de Nohèdes	5120	Ouverture lande <i>Cytisus oronomediterraneus</i> de 15 ha
<b>Lot 2</b>	<b>Py</b>	Roques blanques	2000m	1h (véhicule 4x4 à partir du Coll de Mantet)	De type 54.111 – 36.311 et 36.312 – 51.11 et 54.424	Mise en défens
	<b>Nohèdes</b>	Mollera del vaquer	1700m	30min (véhicule 4x4 à partir du village de Nohèdes) + 15min à pied		Mise en défens

## Aspects réglementaires et techniques

### - lot 1 : opérations de réouverture de milieux agro-pastoraux

Le prestataire devra réaliser une réouverture de milieu dans les RNC concernées. Celle-ci sera mécanique.

Sur l'ensemble du secteur à restaurer, un des objectifs est de **favoriser la circulation des troupeaux domestiques**. En ce qui concerne le sous-bois ou zones de clairières, l'objectif est de maintenir une mosaïque d'habitats où le taux de recouvrement de la lande à genets purgatifs est faible.

La réouverture des milieux représente également un avantage pour le **maintien à long terme des habitats de la perdrix grise**. L'objectif est donc de réaliser une coupe qui sera favorable pour cette espèce, qui apprécie les habitats en mosaïque représentés par des landes avec des recouvrements en ligneux bas (compris entre 40 et 60 %).

Ainsi, selon la réserve où a lieu la réouverture, si le milieu est une **lande en voie de recolonisation forestière**, il est préconisé de ramener le taux de boisement à 20 % au plus en :

- supprimant la régénération naturelle de pins à crochets (plantules) et les jeunes pins ;
- maintenant une structure arborée en élaguant à 2 mètres les arbres présentant des branches basses (arbres > 3 - 4 m de hauteur) ;
- éliminant les grands genévriers ou genêts de plus de 3 m de diamètre et/ou bloquant la circulation des animaux.

Si le milieu est une **lande haute fermée (couvert en ligneux bas excessif)**, il est préconisé de ramener le recouvrement des ligneux bas (entre 40 et 60 %) en créant des ouvertures au sein de la lande.

Il faudra qu'il en soit essayer d'**augmenter l'hétérogénéité de la lande** en réalisant des trouées de formes irrégulières, connectées ou non entre elles. Celles-ci doivent être petites afin de répartir la pression pastorale sur site et conserver un **taux de recouvrement de ligneux bas entre 40 et 60 %**.

## **- lot 2 : Sécurisation du parc de nuit du GP ovin et de l'abreuvement dans la soulane de l'Alemanay - Réserve naturelle de Mantet**

La Soulane de l'Alemanay de Mantet a fait l'objet de travaux de débroussaillage écologiques importants depuis 2018. D'une part, 10 ha ont été débroussaillés mécaniquement, d'autre part environ 30 ha ont été ré-ouvert par brûlage dirigé.

Pour pérenniser ces travaux, deux opérations structurantes, écologique et pastorale, ont été sélectionnées par les acteurs locaux. Le but est de sécuriser le pâturage du secteur, connu pour être une surface difficile à pâturée, exposée au soleil et en pente.

Il est convenu de renforcer le parc de nuit ovin du GP de Mantet, pour favoriser le multi-pâturage du secteur haut de la soulane par les ovins, bovins et les équins, et pour réduire le risque de mortalité par étouffement des brebis en cas de situation de prédation.

Et pour réduire la sensibilité du pâturage à la sécheresse de la soulane, aménager un abreuvoir à mi-pente, afin d'offrir aux vaches et aux chevaux une eau disponible et qualitative, à proximité des zones ouvertes par débroussaillage et brûlage dirigé.

**Parc de nuit ovin du GP de Mantet :** arrondir les angles du parc de nuit (le rendre circulaire) dans le but de réduire le risque d'étouffement des brebis en cas de mouvement de panique sous pression de prédation.

**Abreuvoir soulane de l'Alemaný :** installer un abreuvoir pastoral bovin/équín avec flotteur, en zone sèche, pour ne prélever que l'eau nécessaire à l'abreuvement des animaux, et intégrant un système anti-noyade.

### **1.1 - Matériel parc de nuit du GP ovin de Mantet**

L'objectif est de renforcer le parc de nuit ovin, le rendre perméable et surtout casser les angles droit (soit à 4 endroits de l'actuel parc de nuit (cf voir annexe). L'objectif est donc de rendre le parc de nuit circulaire tout en le conservant à son emplacement actuelle et en conservant ses fonctionnalités, couloir de tri, parc d'infirmerie...

Le matériel utilisé pour arrondir les angles du parc de nuit ovin, ne doit présenter aucun risque de collision mortelle par l'avifaune ou d'étranglement, comme par exemple, l'usage d'un fil fer type « high-tensil », qui sont prohibés dans les secteurs les plus à enjeu de conservation.

### **1.2 - Matériel abreuvoir Soulane de l'Alemaný**

Installation d'un abreuvoir de 900L (minimum) ou 2, en cascade. Implantation sur zone sèche pour des raisons sanitaires et écologiques. Captage dans le rec situé en amont du Roc de l'Alemaný, à mi-pente (cf voir annexe). La conduite avec crépine et vanne, d'environ 80m sera dissimulée sous des pierres ou de la végétation, ou modestement enterrée. Le/les abreuvoirs seront munis d'un clapet et d'une vanne de purge. Une dernière conduite, dite de purge renverra l'eau de purge dans le rec. Le/les abreuvoirs seront équipés d'un système anti-noyade.

## **2 - Nature et couleur des matériaux**

Ne seront autorisés que l'emploi de matériaux conformes au recommandation ci-dessus du site classé du massif du Canigó. C'est à dire des matériaux pastoraux habituels, en bois (piquet acacia) et en fer (attention cependant au risque de foudre). Les matériaux exogènes au site ou peu discret dans le paysage sont à bannir. Un effort d'intégration paysagère est fortement attendu (des pierres, de la terre et de la végétation pourront être déposés à la base des équipements, de façon modeste, et sous vérification sur place d'un agent de la réserve naturelle, l'importation de matériaux naturels étant strictement interdit).

Choisir de préférence des couleurs sobres, foncées (gris, marron...) et des finitions mates. Privilégier les matériaux du site (bois, fer brut), éviter les matériaux exogènes (PVC, fibre...)

## **3 - Gestion du matériel ancien et des déchets**

Le matériel ancien devra être redescendu. L'abandon de déchet, y compris issus des nouveaux matériaux, ou des personnels lors de leur présence sur site pour les travaux, sera considéré comme une infraction au décret de création de la Réserve naturelle nationale de Mantet.

## **4 - Transport des matériaux sur place**

L'acheminement par battage est à privilégier. Celui-ci présente l'avantage ne pas être contraint par le calendrier de réalisation. Il peut donc être effectué à tout moment de l'année, dans la limite des conditions météo.

En cas d'impossibilité technique, taille, poids des matériaux, l'héliportage est exceptionnellement possible. Cependant une demande d'autorisation réglementaire d'héliportage est nécessaire, et est à réaliser sur la base d'un plan de vol précis (entrée/sortie, trajectoire, appareil, objet héliporté, période,) auprès du comité consultatif de la réserve naturelle nationale de Mantet. Cette demande est à faire parvenir au maître d'œuvre (FRNC) au plus tard le 29 mai.

## **5 - Calendrier de réalisation**

Dans le respect des calendriers écologiques et pastoraux, travaux et héliportage possibles sur la période du 20 septembre au jusqu'au 31 décembre. Possibilité d'avance jusqu'au 15 août mais avec autorisation du prestataire par le GP de Mantet (par courriel à présenter au maître d'œuvre FRNC).

### **- lot 3 : opérations de mise en défens de zones humides**

#### **✓ Matériel de mise en défens**

Le prestataire devra acquérir le matériel nécessaire pour les mises en défens (le prix devra donc être intégré au devis). À l'issue de la prestation le matériel reviendra à la FRNC.

- ✓ **Type de mises en défens** pour *Roques blanches* (périmètre de l'ordre de 1000m) et pour *Mollera del vaquer* (périmètre de l'ordre de 500m)

Les clôtures seront de type mobile, composées de piquets fibre-verre sombres (marrons), d'isolateurs noirs, et de 3 fils électrifiés de type cordelette, branchés sur un poste à clôture solaire. De cette façon, le risque de mortalité de la faune sauvage par collision sur les fils est réduit.

Les piquets en bois sont acceptés notamment si besoin de placer des renforts dans les angles des clôtures. Selon le besoin, ces piquets en bois pourront rester à demeure.

### **Planning à respecter**

- réunion préalable aux chantiers, avec les porteurs du projet (FRNC et réserves naturelles concernées) ;
- dates de réalisation des travaux → les dates des opérations seront fixées avec les conservateurs des réserves naturelles ;
- réunion de rendu/fin de chantiers (au plus tard le 30 novembre 2026).

### **Calendrier des interventions**

Le prestataire proposera un calendrier pour réaliser la/les prestations décrites dans ce CCTP.

### **Budget**

L'estimation de la valeur du marché a été réalisée sur la base suivante :

	RNC concernée	Site	Travaux de gestion 2026	NB de jours estimés	Fourchette coût journalier TT	Frais de matériel éventuels (estimation)	Total en € TTC
<b>Lot 1 pasto</b>	<b>Eyne</b>	Els colls	Ouverture lande Cistus oronomediterraneus	15	500 - 600		7500 - 9000
	<b>Mantet</b>	Vallée de l'Alemanys	Sécurisation du parc de nuit du GP ovin et de l'abreuvement dans la soulane de l'Alemanys - Réserve naturelle de Mantet	12	500 - 600	3000	9000 - 10800
	<b>Py</b>	Prat Solà Gros	Ouverture lande Cistus oronomediterraneus	15	500 - 600		7500 - 9000
	<b>Nohèdes</b>	Soucarrades	Ouverture lande Cistus oronomediterraneus	15	500 - 600		7500 - 9000
<b>Lot 2 zh</b>	<b>Py</b>	Roques blanques	Mise en défens	10	500 - 600	2000	7000 - 8000
	<b>Nohèdes</b>	Mollera del vaquer	Mise en défens	4	500 - 600	1000	3000 - 3400

## Modalité de présentation des candidatures

Tous les documents constituant, accompagnant ou cités à l'appui de la candidature et de l'offre doivent être rédigés en français ou en espagnol.

Les candidats doivent présenter leur dossier dans les conditions décrites ci-dessous sous peine d'être écartés.

Le dossier de présentation de chaque candidature doit obligatoirement comprendre les pièces suivantes :

- Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par une personne habilitée à l'engager attestant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés sur celle-ci - Annexe 1 ;
- Un mémoire technique comportant :
  - l'offre technique du candidat ;
  - une description détaillée du personnel (nombre, compétences et expériences) mis à disposition pour la réalisation de la prestation demandée ;
  - le matériel et l'équipement technique dont le prestataire disposera pour la réalisation de cette mission ;
  - un calendrier de la mise en œuvre ;
  - l'offre économique détaillée indiquant le coût en euros en HT et TTC.

## Délais de réponse

Il est demandé à ce que les candidatures soient envoyées pour le 12 juin 2026 à 18h au plus tard.

## **Personne(s) de contact**

Pour toute question technique, n'hésitez pas à contacter Me. Céline Quélenec (coordinatrice scientifique de la structure) par mail :

[celine.queleenec@reserves-naturelles-catalanes.org](mailto:celine.queleenec@reserves-naturelles-catalanes.org)

# Conditions générales du marché

## Pouvoir adjudicateur

Conformément à son RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ACHATS DE BIENS ET DE SERVICES, c'est au travers de son Conseil d'Administration dirigé par M. Blaise, Président de la structure, que la Fédération des réserves naturelles catalanes est le pouvoir adjudicateur du marché.

→ FRNC : association loi 1901 immatriculé sous le numéro unique d'identification Siret 390 923 829 000 43 et dont le siège se trouve 9, rue de Mahou – 66500 Prades.

Il s'agit ici d'un marché à procédure adaptée composé de deux lots.

L'analyse et le classement des offres seront réalisés par la FRNC et validés par son Conseil d'administration. L'attribution du marché sera notifiée par voie électronique avec accusé de réception par la personne référente de l'appel d'offre du projet.

## Conditions générales d'exécution du marché et modalités de règlement

La diminution ou l'augmentation du montant contractuel du marché, quel qu'en soit le montant, ne donne droit à aucune indemnité pour le titulaire. Les prix sont fermes pour toute la durée du marché.

## Facturation

La prestation est prise en charge par la Fédération des réserves naturelles catalanes dans le cadre du projet POCTEFA RED-bio. Ainsi, les candidats enverront les factures à :

Fédération des réserves naturelles catalanes (FRNC) : [typhaine.pradell@reserves-naturelles-catalanes.org](mailto:typhaine.pradell@reserves-naturelles-catalanes.org)

Référent de l'appel d'offre : [celine.queleennec@reserves-naturelles-catalanes.org](mailto:celine.queleennec@reserves-naturelles-catalanes.org)

Elles seront envoyées dans les conditions suivantes :

- factures comportant les informations suivantes : le nom de la structure, l'adresse du titulaire et la mention « PROJET POCTEFA RED-bio EFA 088/01 » ;
- le détail des prestations réalisées, objet de la facturation ;
- la ou les dates de réalisation des prestations ;
- les prix HT, TTC et la TVA ;
- les modalités de règlement (référence du compte postal ou bancaire du titulaire) ;
- la date d'établissement de la facture.

## Délais de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 90 jours.

Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## Critères d'attribution de cet appel d'offre

Les réponses à cet appel d'offre seront évaluées sur 100 points, selon les critères suivants :

- pertinence de la réponse / qualité de la méthodologie proposée ;
- pertinence de la méthodologie à mettre en œuvre pour répondre aux missions décrites dans le CCTP : 30 points ;
- prix : 30 points ;
- adaptation des moyens humains dont dispose le candidat pour l'exécution des prestations (liste du personnel, qualification, expérience et organisation au sein du projet, le cas échéant) : 20 points ;
- calendrier d'exécution / conformité à la saisonnalité : 20 points.

## Annexe 1 : Déclaration sur l'honneur

Je, soussigné,	
Représentant la société	
Adresse	
N° SIRET	
En qualité de	

Déclare sur l'honneur :

- N'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

- Être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

- Que ladite personne morale et/ou ses représentants :

a) Ne sont affectés par aucun conflit d'intérêts dans le cadre du présent projet ; (un conflit d'intérêts peut résulter notamment d'intérêts économiques, d'affinités politiques ou nationales, de liens familiaux ou sentimentaux, ou de toutes autres relations ou intérêts communs)

b) Feront connaître à la Fédération des réserves naturelles catalanes, sans délai, toute situation constitutive d'un conflit d'intérêts ou susceptible de conduire à un conflit d'intérêts ;

c) N'ont pas consenti, recherché, cherché à obtenir, ou accepté, d'avantage, financier ou autre, en faveur ou de la part d'une quelconque personne constituant une pratique illégale ou relevant de la corruption, directement ou indirectement, en tant qu'incitation ou récompense liée au présent projet.

Fait à :

Le :

Signature et cachet commercial :